



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 44140

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport public thématique de la Cour des comptes sur la mise en oeuvre du plan cancer publié en juin 2008. Dans ce rapport, la Cour recommande de faire évaluer régulièrement les nouveaux tests et moyens de dépistage afin d'adopter dans les meilleurs délais ceux présentant le meilleur rapport performance/coût, notamment pour le dépistage du cancer colorectal. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

Texte de la réponse

Dans son rapport public thématique du 9 avril 2008 consacré à « la mise en oeuvre du plan cancer », la Cour des comptes formule des conclusions sur le bilan de ce plan. Les principales conclusions de la cour ont été prises en compte par l'État. Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a remis au mois d'avril 2009 à la ministre chargée de la santé l'évaluation du plan cancer 2003-2007 qui a permis « d'évaluer l'impact du plan qui vient à expiration, afin de permettre de mesurer les avancées réalisées et de dégager les principales orientations du futur plan ». L'observation, la prévention et les dépistages des cancers font partie des axes forts de la lutte contre le cancer mais nécessitent encore d'être renforcées et améliorées. Le prochain plan quinquennal de lutte contre le cancer est actuellement en cours d'élaboration à partir des recommandations du rapport du professeur Jean-Pierre Grünfeld. Ce nouveau plan mettra en place des mesures permettant de renforcer la prévention et les dépistages des cancers qui s'appuieront, pour l'essentiel, sur les dispositifs existants mais aussi sur des actions innovantes. Concernant le dépistage organisé du cancer du colon, ce programme a été généralisé à l'ensemble des départements au cours de l'année 2008. Il consiste à proposer aux femmes et hommes de 50 à 74 ans un test de recherche de sang occulte dans les selles. Pour l'avenir, la Haute Autorité de santé recommande de substituer progressivement le test actuellement utilisé par un test immunologique qui offre une meilleure sensibilité et une lecture facilitée. La diffusion de ce test pose des problèmes techniques, logistiques et financiers qui trouveront des réponses dans les mesures du nouveau plan cancer.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44140

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 2009, page 2257

Réponse publiée le : 23 juin 2009, page 6229